



**LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MALO**  
**Édith Rouleau, directrice générale et secrétaire-trésorière**  
228, route 253 Sud, Saint-Malo (Québec) JOB 2Y0  
Téléphone : 819 658-2174 – Télécopieur : 819 658-1169  
Courriel : [saint-malo@axion.ca](mailto:saint-malo@axion.ca)  
Site-Internet : [www.saint-malo.ca](http://www.saint-malo.ca)



## **ARBRES DE DIFFÉRENTES ESPÈCES OFFERTS GRATUITEMENT**

**Des arbres de différentes espèces (cerisier tardif, chêne rouge, érable rouge, pin blanc) sont offerts gratuitement (maximum 8 arbres par propriété) aux citoyen-ne-s de Saint-Malo.** Lors de la distribution, le nombre de plants et le type d'essence alloués peuvent être modifiés par l'AFCE.

Pour les propriétés ayant front sur le lac Lindsay, une période de distribution **réservée** est prévue au chalet municipal samedi, le 20 mai 2017, de 9 h à 9 h 45.

Des arbres seront disponibles pour l'ensemble des citoyen-ne-s de Saint-Malo. De 9 h 45 à 10 h 30, le 20 mai 2017, tous les propriétaires de Saint-Malo sont invités à venir chercher des arbres offerts gratuitement (maximum 8 arbres par propriété).

De 10 h 30 à 11 h, les arbres en surplus seront disponibles. Les limites seront établies selon les quantités restantes.

## **VEUILLEZ APPORTER UN SAC POUR TRANSPORTER VOS PLANTS.**

**ÉCHANGE DE PLANTES VIVACES** : Les personnes qui ont des plantes vivaces en trop peuvent les apporter afin de permettre les échanges. La remise gratuite aux personnes voulant s'en procurer est possible. Cet échange se tiendra en même temps que la remise des arbres, au chalet du lac.

## **LE CONGÉ DE LA FÊTE DES PATRIOTES**

Veillez prendre note que l'hôtel de ville sera fermé lundi, le 22 mai 2017 et la bibliothèque municipale sera fermée le dimanche 21 mai 2017

## **COLLECTE DES GROS REBUTS (RAPPEL)**

Il ne faut pas oublier que la semaine prochaine, les gros rebuts seront ramassés. À partir de 2015, **une seule collecte de gros rebuts** sera faite pendant l'année, au printemps. La collecte des gros rebuts s'effectuera **le mercredi 17 mai 2017**, nous vous demandons de déposer ces rebuts au même endroit que les collectes régulières et à la même heure que ces dernières. Les branches devront être attachées et pas plus longues que 5 pieds. Rien en vrac, tout ce qui est déposé doit être dans des poches, des boîtes ou attaché. Merci!

**Saint-Malo**  
9 mai 2017

**Édith Rouleau**  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière